



QUIEVY

Canton de Carnières

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE

DECEMBRE 1991



PRESENTATION

La commune de Quiévy est située au carrefour des départementales 113 et 45 entre Solesmes et Caudry. Le village s'est développé sur un plateau de part et d'autre de l'Erclin, petit ruisseau qui entaille le plateau selon une direction nord-sud.

A l'écart des grands axes de communication rayonnant depuis Cambrai, la commune a vu sa population décroître régulièrement depuis de nombreuses années (les derniers recensements indiquent une poursuite de la baisse : 2082 habitants en 1982, 1851 en 1990).

Malgré cette baisse de population, le village garde un caractère animé grâce à une vie associative intense, à l'activité commerciale diversifiée (petits commerces, marché tous les mercredis, implantation récente d'une moyenne surface) et au maintien sur place de quelques entreprises (en particulier ateliers de broderies dont certains sont fournisseurs de la Haute Couture Française).

La commune est riche d'un passé intéressant que la Municipalité s'est soucié de mettre en valeur à l'occasion d'expositions et qui peut aider à renforcer les éléments fondateurs de l'identité du village. En particulier, la bi-polarité entre l'église et le temple (le plus grand temple au nord de la Seine) mérite d'être soulignée et valorisée.

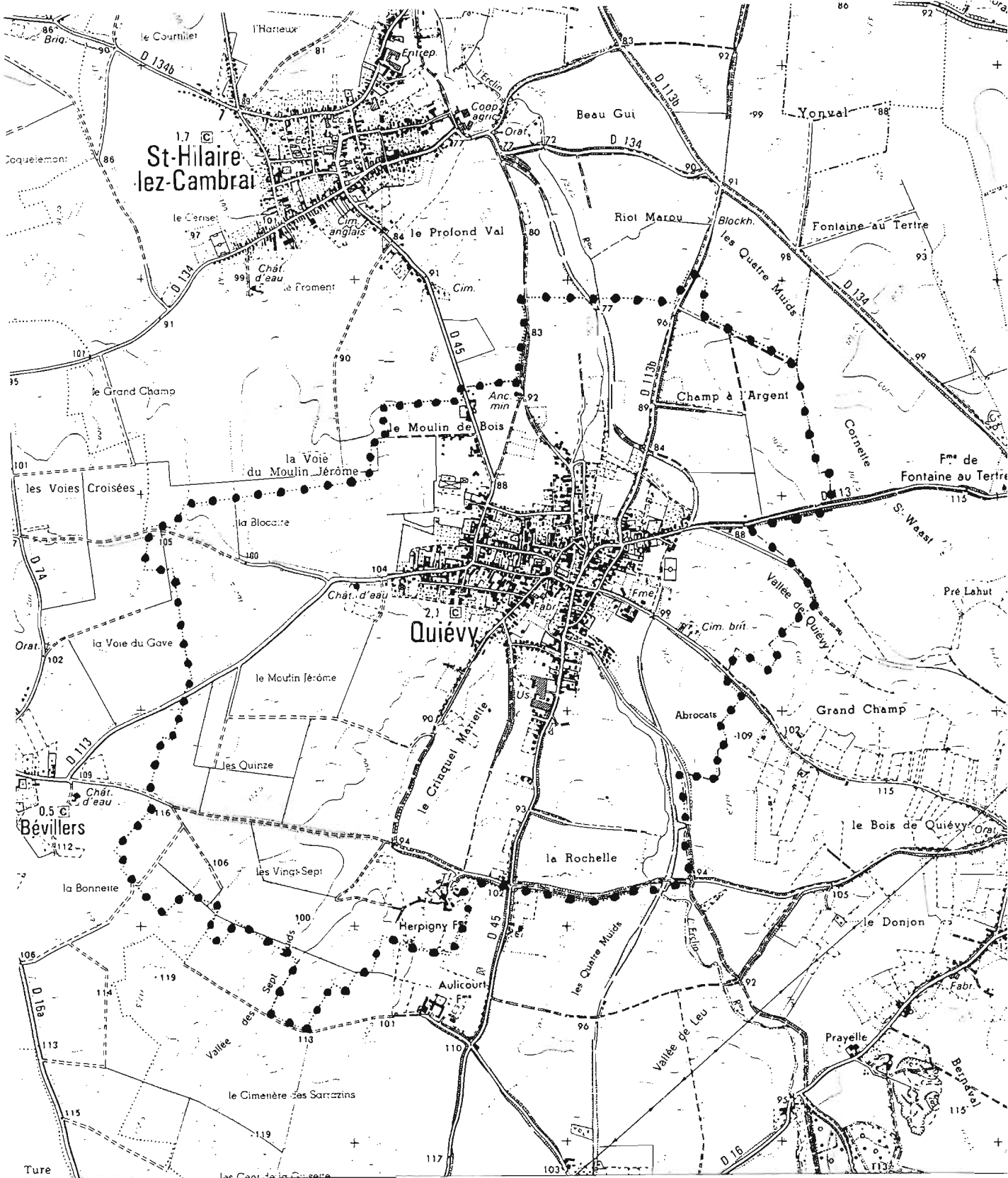
Mais l'identité du village est essentiellement d'ordre morphologique car la commune présente une implantation, un urbanisme et une architecture tout à fait typiques des villages du Cambrésis.

L'objet de l'étude portant sur l'amélioration du cadre de vie visera donc à valoriser au mieux cette identité :

- en la fondant historiquement (une thèse sur l'évolution économique de Quiévy est en cours de réalisation par Monsieur Didier Thérié),
- en produisant des documents sur l'évolution du village susceptibles d'être présentés à la population de manière permanente (exposition dans la bibliothèque ou dans le moulin, par exemple),
- en intéressant les enfants des écoles à leur patrimoine, (cf. "l'Ecole des Passemurailles du C.A.U.E." et des expériences intéressantes telles celle menée avec l'Hospice Comtesse pour la découverte du Vieux-Lille par les enfants des écoles du quartier),

- en recherchant des solutions d'aménagement qui évitent la banalisation des espaces et qui mettent en valeur les spécificités locales. Les différents projets pourront s'articuler autour des thèmes suivants :
 - . les entrées
 - . le quartier du 14 Juillet
 - . l'architecture
 - . le centre
 - . le paysage nocturne
 - . les chemins de promenade

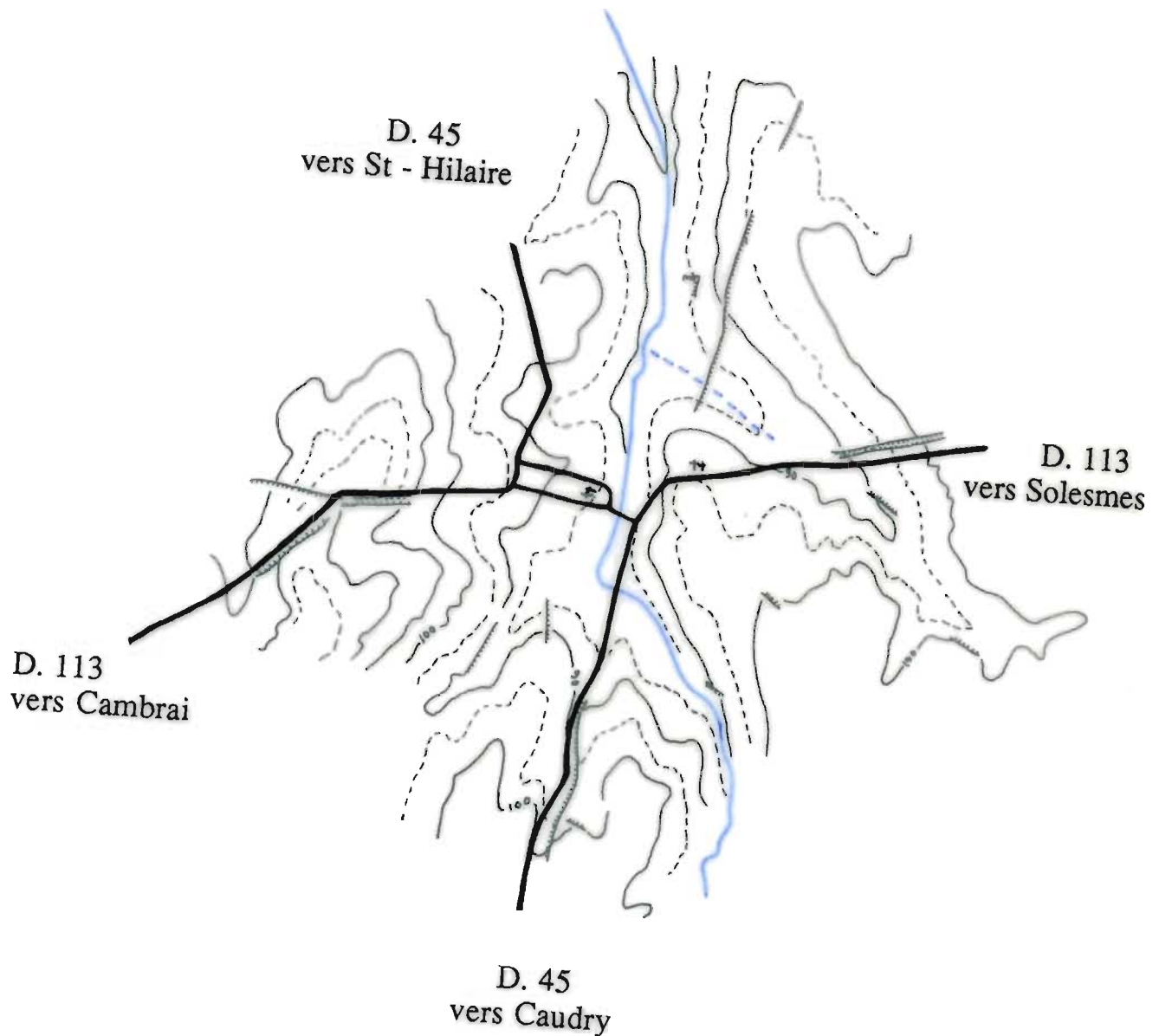
TERRITOIRE COMMUNAL



d'après carte I.G.N. 1/25 000

LES ENTREES DE VILLAGE A VALORISER

L'implantation de Quiévy dans la Vallée de l'Erclin, de part et d'autre du ruisseau, produit des perspectives d'approche du village très intéressantes. Quelle que soit la voie par laquelle on aborde du village, on aperçoit de loin la forme compacte des maisons groupées autour de l'église.



Echelle : 1/25 000

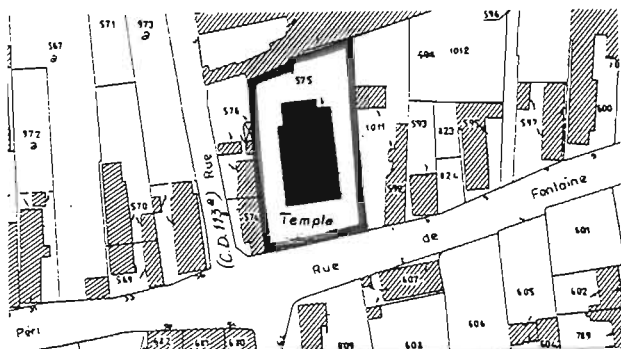
Cet effet peut être renforcé par des lisières boisées et la reconstitution de haies de tour de ville qui enserrent l'habitat dans un écrin, créent une transition entre le plateau agricole et le village et permettent de masquer certains pignons agressifs.

Les entrées du village peuvent aussi être valorisées par des plantations le long des voies. Ces plantations sont plus faciles à réaliser qu'en périphérie du village où la commune bien souvent n'est pas propriétaire des terrains.



Elles peuvent permettre de stabiliser les talus et de créer des effets de parois pour ralentir la vitesse des véhicules automobiles (les entrées venant de Solesmes, Caudry et Saint-Hilaire sont particulièrement dangereuses).

En aucun cas cependant, ces plantations ne devront fermer complètement les belles échappées et les beaux points de vue sur le village car, outre le plaisir esthétique qu'ils procurent, ils peuvent aussi participer à ralentir la vitesse des automobilistes.



La mise en valeur des monuments (en particulier, le temple sur la départementale 113 venant de Solesmes) peut aussi contribuer efficacement à embellir les entrées du village et à renforcer son animation.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur chacune des entrées départementales permettra à la Municipalité d'entreprendre rapidement des travaux importants pour l'image de la commune. Ces travaux ne devraient pas être trop onéreux compte-tenu de la qualité paysagère des différents sites qu'il s'agit avant tout de conforter.

UN QUARTIER A REVITALISER

Le quartier du 14 juillet, autrefois appelé quartier de la Maladrerie, connaît aujourd'hui un état d'abandon contre lequel il est nécessaire de lutter, sous peine de voir le délabrement s'étendre aux parcelles voisines.

SITUATION DU QUARTIER DANS L'ESPACE URBANISE



ECHELLE : 1/10 000

Tenant-compte de la priorité que la Municipalité accorde à ce secteur, le bureau d'études étudiera les démarches à entreprendre pour revitaliser le quartier et fera des propositions d'aménagement sur l'ensemble de l'espace.

UNE ARCHITECTURE A PRESERVER

Dès l'entrée dans l'espace urbanisé, la qualité du paysage s'affirme à nouveau. Le paysage urbain de Quiévy est très intéressant car il a conservé son aspect traditionnel et typique du cambrésis.

Dans les rues étroites se succèdent à un rythme rapide les pignons de fermes ou de maisons de tisserands en brique.



L'intérêt de la population pour son patrimoine se marque dans quelques réhabilitations de bonne qualité ainsi que dans le ravalement d'un certain nombre de bâtiments privés.

Mais les bonnes intentions ne suffisent pas toujours et l'on constate que l'absence de projet global sur la commune amène les habitants à dégrader le paysage architectural de Quiévy : certaines maisons repeintes en blanc voisinent avec des pignons de brique rouge, des bardages en éternit ou des cimentages grisâtres. La diversité de ces solutions crée une confusion dans la lecture globale du paysage de la rue.

D'autre part le choix systématique du ravalement n'est pas non plus à encourager dans la mesure où la qualité la brique ne le permet pas toujours et où un ravalement trop agressif peut dégrader la brique et créer des problèmes graves à long terme.

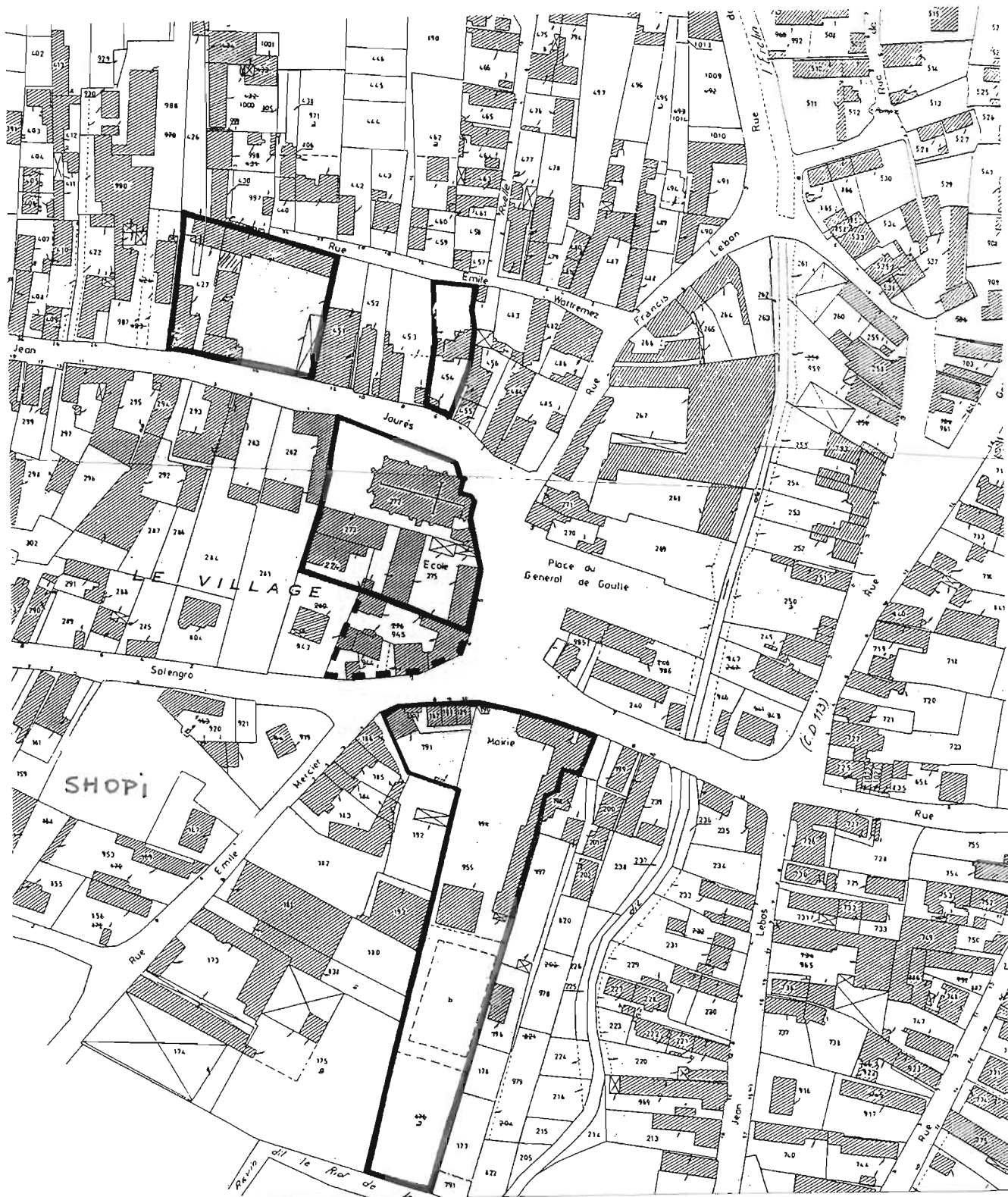
Un cahier de recommandations architecturales sur ce thème sera réalisé, assorti de palettes colorées pour le village de manière à inviter les habitants à réhabiliter leur patrimoine en harmonie avec celui de leurs voisins et à créer des clôtures et des garages en harmonie avec les maisons.

Pour le suivi des dossiers de permis de construire, la Municipalité pourra faire appel à un architecte de son choix, dont l'intervention peut-être subventionnée par le C.A.U.E. Cet architecte pourra avoir pour mission le suivi des dossiers de ravalement des façades, et être le garant de la cohérence globale des réhabilitations dans la commune.

Des bilans chiffrés sur l'ensemble des façades des bâtiments publics permettront de prévoir un plan de ravalement, qui échelonne sur plusieurs années les frais à engager tout en parant au plus pressé.

PROPRIETES COMMUNALES DANS LE CENTRE URBAIN

--- propriété à vendre



ECHELLE : 1/2 000

UN CENTRE A CONFORTER

Beaucoup de bâtiments publics (mairie, poste, foyer communal, écoles, église...) sont regroupés au centre du village, à proximité des commerces, où ils participent pleinement à l'animation du bourg.

Mais par ailleurs, si la commune est riche en propriétés bâties, elle est pauvre en espaces publics : les places sont plus des élargissements de voies que de véritables places publiques.

Cette situation pose un double problème à la Municipalité :

- le coût d'entretien de bâtiments qui n'ont pas nécessairement trouvé un usage,
- l'absence d'espaces publics (espaces de rencontre et espaces de stationnement automobile).

La commune a déjà acquis et ouvert une parcelle privative sur la place du Général de Gaulle pour agrandir l'espace. Mais la configuration de cette trouée en "dent creuse" n'est pas de nature à valoriser la place, de même que la percée faite dans l'espace urbain pour l'installation de la moyenne surface.



A l'angle de la rue Salengro et de la place du Général de Gaulle s'offre une opportunité foncière qui permettrait à la commune de maîtriser complètement la façade Est de la place occupée par plusieurs bâtiments publics (poste, église...).

Des schémas d'organisation de l'espace urbain central devraient permettre à la Municipalité de saisir les opportunités foncières qui se présenteraient pour réorganiser le centre bourg en le confortant dans sa fonction d'échanges c'est-à-dire en facilitant l'accès et le stationnement automobiles et en valorisant les liaisons piétonnes.

Les schémas incluront des recommandations architecturales sur l'épannelage et les couleurs des façades de manière à recomposer les fronts bâtis nécessaires à la restructuration de la place.

UN PAYSAGE NOCTURNE A COMPOSER

La valorisation des entrées et du cœur de la commune passe par les projets précédemment définis, mais ces projets ne suffisent pas et sont d'ailleurs presque totalement inopérants la nuit.

L'éclairage public est l'un des acteurs essentiels du paysage urbain nocturne, en particulier bien évidemment en hiver.

On perçoit surtout l'aspect inesthétique des poteaux et des lignes E.D.F. en plein jour, mais la nuit ils créent le plus souvent un éclairage monotone, sans valeur, qui au mieux donne à l'espace urbain une luminance suffisante pour permettre à la population de se déplacer.

A cela s'ajoutent les candélabres divers qui mode après mode envahissent peu à peu l'espace urbain.

Un schéma d'éclairage chiffré de la commune permettra de composer un espace urbain nocturne de qualité, avec ses points forts (entrées de bourg, centre...), ses points remarquables (monuments...) et ses ambiances intimes.

Il permettra à la Municipalité de réaliser peu à peu des travaux en fonction des opportunités de la vétusté du matériel existant.

DES CHEMINS DE PROMENADE A AMENAGER

Le paysage de Quiévy, son architecture (fermes, maisons de tisserands, monuments, moulins...) font de la commune un site attractif mais devenu banal aux yeux des habitants parce qu'il est parcouru et perçu quotidiennement.

Un ensemble d'aménagements cohérents et ponctuant le village là où l'espace pourrait le mieux être valorisé contribuerait à donner une nouvelle image de la commune et aiderait la population à porter un autre regard sur son environnement immédiat.

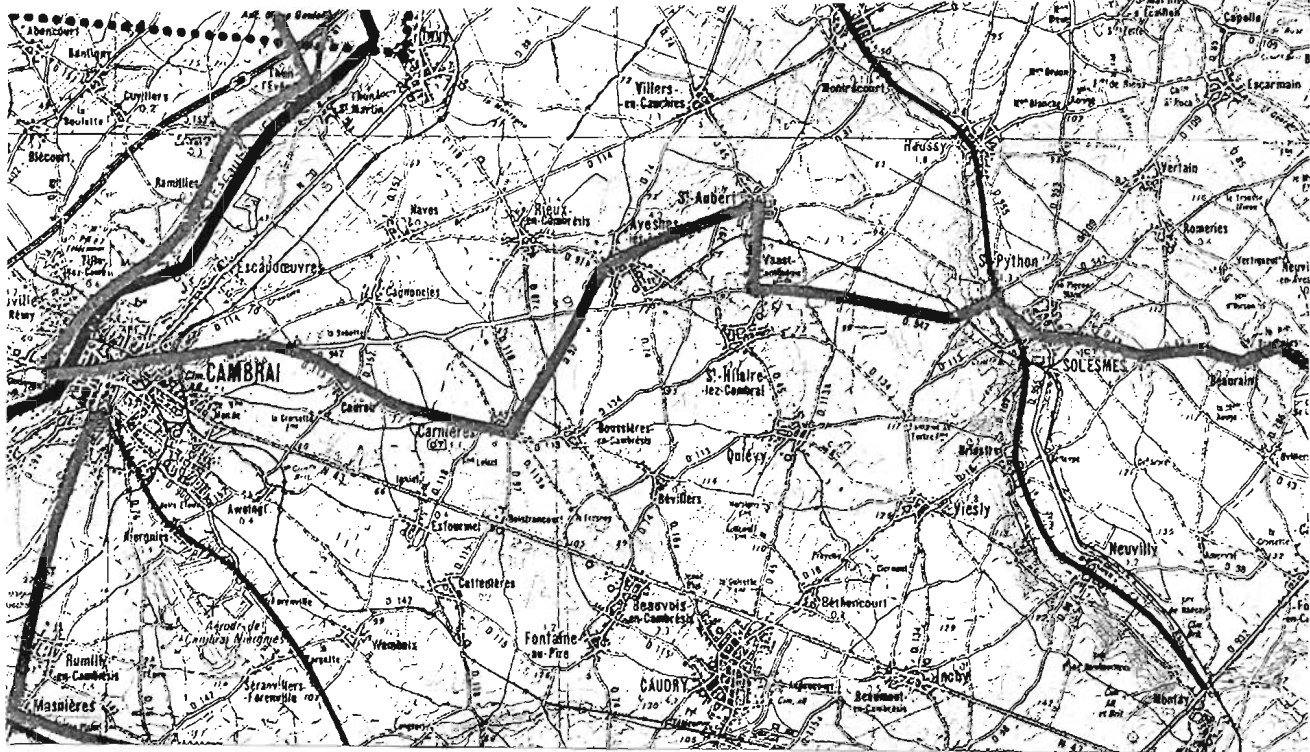
Des cheminements de découverte du village pourraient facilement se prolonger par des promenades au delà de l'espace urbanisé au travers des chemins d'exploitations de façon à être relié aux chemins départementaux de randonnée ou à rejoindre les communes voisines (traditionnellement, la population empruntait "le chemin des amoureux" pour se rendre à St-Hilaire).



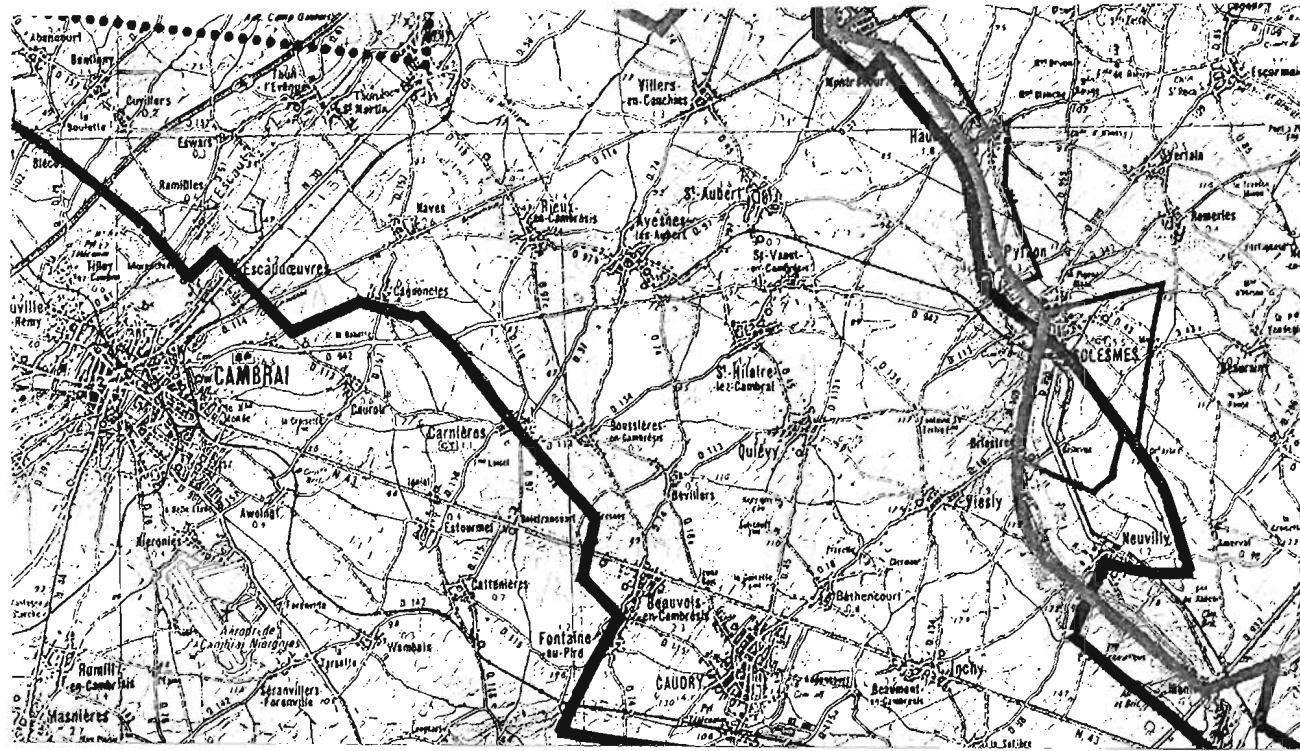
Des schémas proposeront des circuits possibles, des haltes intéressantes (moulins, temple, points de vue...).



Des esquisses chiffrées sur les aménagements nécessaires permettront à la Municipalité de réaliser progressivement les travaux prioritaires.

PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (Projet)



 Cycliste



 Pédestre
 Equestre

Echelle : 1/150 000

D. 45
vers St - Hilaire

D. 113
vers Cambrai

D. 113
vers Solesmes

D. 45
vers Caudry

